

A NE PAS FAIRE :



EN CAS D'OBSERVATION D'UN NID DE FRELON ASIATIQUE :

Signalez-le à la mairie qui a en charge le recensement et l'information.

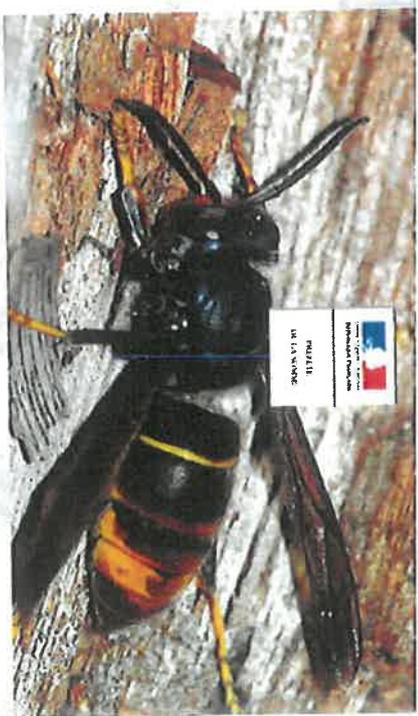
N° de téléphone de votre mairie :

02 38 95 82 15

Le groupement de défense sanitaire des abeilles a en charge l'identification des frelons asiatiques et de leur nid

En cas d'urgence (danger imminent pour la population) composez le 18

Attention, à défaut des pompiers, seule une société certifiée peut procéder à la destruction des nids en toute sécurité



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE MIEUX LE CONNAITRE POUR MIEUX AGIR

Le frelon asiatique représente un risque en terme de sécurité publique et un danger pour l'environnement. Seul le frelon asiatique est concerné par ce plan d'action car cette espèce invasive s'attaque particulièrement aux abeilles domestiques et aux autres pollinisateurs. Le frelon européen n'est absolument pas concerné par ce dispositif d'éradication, il convient même de le protéger car il participe à la biodiversité et est lui aussi un important vecteur de pollinisation.

COMMENT LE RECONNAITRE :

- Tête noire
- Thorax brun foncé
- Abdomen avec des segments abdominaux bordés d'une fine bande jaune. Seul le 4^{ème} segment de l'abdomen porte une large bande jaune-orangé.

COMMENT SE PROTÉGER ?

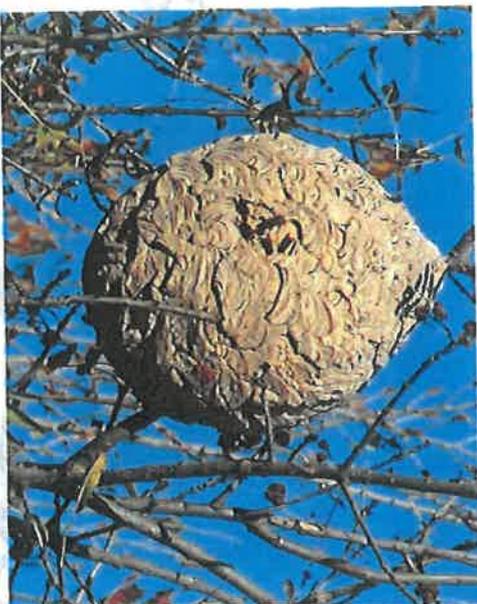
- Ne pas s'approcher d'un nid actif.
- Se tenir à distance minimale de 15 mètres du nid.
- Sensibiliser les enfants.
- Inspecter périodiquement son jardin, ses massifs,...
- Contacter la mairie pour organiser la destruction.

COMMENT REAGIR LORS D'UNE ATTAQUE ?

- Rester calme,
- Eviter les mouvements brusques,
- S'éloigner rapidement le plus loin possible du nid,
- Ne pas rester groupe.

QUE FAIRE APRES UNE ATTAQUE ?

- Se mettre au repos,
- Si la piqûre a eu lieu sur la main, retirer montre, bagues et bracelets,
- Nettoyer la plaie à l'eau savonneuse,
- Appeler le 18 à la suite d'une attaque massive ou présence de tout symptôme évoquant un choc allergique (difficulté à respirer, démangeaisons, gonflement du visage, malaise, nausées,...).



Conception Préfecture de la Somme / SIDPC et DDPP - Réalisation SCRE - Impression service reprographie



Frelon commun (jusqu'à 4 cm)



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)